

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2023_1_6

L' an deux mille vingt trois, le lundi 09 janvier à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Maison des Associations - Les Vans , sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 31

Date de convocation du : 02 Janvier 2023

Présents : 26

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Monsieur BONNET Franck, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 31

**Objet : Dossiers de
financements Etat**

Pouvoirs :

Madame ESCHALIER Cathy a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Madame DOLADILLE Monique a donné pouvoir à Monsieur PELLET Fabien
Monsieur ROUVEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert
Madame RIEU-FROMENTIN Françoise a donné pouvoir à Monsieur MICHEL Jean-Marc
Madame FEUILLADE Delphine a donné pouvoir à Monsieur MANIFACIER Christian

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame ESCHALIER Cathy, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine

Secrétaire de Séance : Monsieur Daniel NOEL

M. Joël FOURNIER, Président, expose à l'assemblée :

Il convient de solliciter des subventions auprès des financeurs sur un certain nombre de dossiers. Le Président propose de déposer les dossiers suivants auprès de l'ETAT (DETR, DSIL, appels à projets France Relance, ...) :

- Zone d'activités : études et acquisitions 500 000 € HT, pour une demande d'aide à hauteur de 40% de la dépense HT.
- Hôpital : 2ème tranche de maîtrise d'œuvre 100 000 € HT (PC, DCE, ...), pour une demande d'aide à hauteur de 40% de la dépense HT.
- Crèche : réalisation d'un sol souple 25 000 € HT (cofinancement acquis CAF 10 300 €)

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, et à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve les demandes de subvention mentionnées ci-dessus,
- Donne pouvoir au Président pour organiser le montage des dossiers de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR-DSIL, jusqu'au dépôt,
- Dit que renforcement effectif des projets se fera au vu du niveau de financement finalement acquis,
- Autorise le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire et à engager toutes les formalités y afférent.

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 12/01/2023

Reçu en préfecture le 12/01/2023

Affiché le

ID : 007-200039832-20230109-D_2023_1_6-DE



Emis le 09/01/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le